

Cela lui occasionne une perte de temps et d'énergie considérable.
La même question est posée à chaque conseil d'école : EST-IL POSSIBLE D'OBTENIR UN
RETOUR COMPTABLE APRES CHAQUE ENGAGEMENT ?

Monsieur Sarrazin indique qu'une nouvelle personne a été nommée pour aider Mme Besombes.

A noter que nous avons parfois des difficultés quant aux horaires pour les transports en bus, car nous devons souvent dépasser 16 h (nous sommes loin des centres culturels). La société de transports choisie par la mairie n'a pas toujours les bus disponibles à cause des contraintes horaires du ramassage scolaire.

• **SECURITE et TRAVAUX :**

-Les travaux prévus aux abords des écoles ont été réalisés : la pose de barrières de sécurité et le passage surélevé sur l'avenue de Gascogne sont très appréciés.

-Les parents renouvellent la demande de mise en place d'un panneau sens interdit à la sortie du parking des parents que certains utilisent comme l'entrée. La présence plus régulière des policiers municipaux serait souhaitable pour faire respecter les stationnements.

-Les enseignantes renouvellent la demande de barrière pour le parking enseignant toujours utilisé abusivement par certains parents : leurs véhicules ont été souvent endommagés.

-Les parents redemandent également la présence d'un adulte dans les transports scolaires pour accompagner les enfants et veiller au respect et à la sécurité de tous.
Mr Sarrazin répond que cela va être étudié.

-La commission de sécurité est passée : le compte-rendu a été présenté aux parents élus mais ils ne sont pas autorisés à être présents lors de son passage.

-Les enseignantes déplorent que le cahier des travaux ne soit consulté que peu de temps avant le conseil d'école et qu'aucun responsable ne passe régulièrement à l'école. Des travaux sont effectués pendant les vacances sans qu'il y ait eu de concertation possible.

-Le registre de L'ACMO concernant l'hygiène et la sécurité des personnes est présenté.

-Le feuillet du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité pour les risques majeurs) concernant les familles est présenté et sera distribué aux familles.

- **Date du prochain CE :** Mardi 5 Juin 2012 à 18h.

La séance est levée à 20h 15.

Mme Amoros V.
La Directrice,

Mr Laplace-Treytore
Parent FCPE,

Mme Daniès
Enseignante,

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE : mardi 6 MARS 2012

Présents :

Mairie : Monsieur Sarrazin (adjoint aux affaires scolaires)

Parents FCPE : Messieurs Laplace-Treytore et Comallonga.

Parents AAPE : Mesdames Gargallo et Botti-Ballingier, Monsieur Lombard.

DDEN : Madame Muyard.

Enseignants : Madame Amoros, directrice, Mesdames Daniès, Bergeron, Micaud, Bertrand, enseignantes adjointes.

Excusées :

Madame Bénéatoun, IEN.

Madame Boué (enseignante)

- **Lecture du compte rendu du dernier Conseil d'école**
- **Règles de diffusion des documents**

Les enseignants resituent les problèmes rencontrés à propos des diffusions de documents à l'école. Deux documents ont été concernés, l'un émanant de la FCPE, l'autre de la Mairie.

- Les parents d'élèves FCPE éditent régulièrement « le Coin-Coin des parents » ; à l'intérieur, un article intitulé « Conseils d'école » ne pouvait pas être diffusé en l'état car, pour l'équipe enseignante, il ne reflétait pas l'exhaustivité des débats du Conseil d'école et pouvait prêter à confusion.

C'est pourquoi, après discussion avec la directrice, il a été décidé de distribuer à toutes les familles le compte-rendu officiel du Conseil d'école. Dorénavant, ceci sera fait systématiquement après chaque Conseil d'école.

- La mairie a transmis un document concernant l'APS (Accueil Péri Scolaire) à l'intention des familles. Il précisait les règles de fonctionnement (horaires, coûts, etc...); mais il n'a pas été diffusé car la directrice de l'école M. Bailion nous a fait remarquer que la législation de la maternelle et de l'élémentaire est différente, notamment en ce qui concerne les retards des parents pour venir chercher leurs enfants à 16h et/ou à 19h. Mr Sarrazin va remanier ce document pour le clarifier.

A partir de la rentrée prochaine, pour faciliter les inscriptions, les enseignants suggèrent que le dossier APS soit effectué en mairie en même temps que l'inscription à l'école. Mr Sarrazin dit que cela sera rendu obligatoire à la prochaine rentrée scolaire.

- **Prévision d'effectifs rentrée 2012 :**

Pour la rentrée 2012/2013 :

Les effectifs prévisionnels sont établis à partir des listes de naissance et des enfants inscrits à la crèche, fournies par la Mairie.

Il apparaît :

TPS : 7 enfants nés en (2010)

PS : 64 enfants nés en 2009

Les effectifs des enfants déjà scolarisés

PS : 9 déjà scolarisés

MS : 38 enfants nés en 2008

GS : 49 enfants nés en 2007
soit un total de 167 élèves

On constate une augmentation qui devrait entraîner, à terme, des créations de classes.

Mr Sarrazin précise qu'au vu des logements prévus dans notre secteur, la mairie envisage de construire 3 classes à Ballion (élémentaire) et 1, voire 2 classes, aux Lutins (emplacement des anciens préfabriqués) pour la rentrée 2014. Ce projet engloberait la construction d'un bâtiment en dur pour l'Accueil Péri Scolaire.

- RASED

Le Conseil d'école est unanime pour déplorer la disparition du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté). La suppression de ces postes spécialisés a et aura des conséquences directes sur les enfants.

La pétition des parents d'élèves contre ces suppressions de postes, destinée à Mr l'Inspecteur d'Académie, a été signée par un grand nombre de parents.

Les familles de la commune du Barp sont éloignées géographiquement des structures d'aide extérieures à l'école : ce sont donc les plus démunis qui sont et seront les plus pénalisés. La structure CMP (Centre Médico Psychologique) de Belin-Bélieu est gratuite mais saturée.

Les enseignantes soulignent qu'elles font leur maximum mais rien ne saurait remplacer un personnel formé qui s'occupe des difficultés des enfants pendant le temps scolaire. Les 2 heures de soutien, dont ce n'est pas l'objectif, ne peuvent en aucun cas apporter une solution appropriée.

- ATSEM

L'école a subi de graves perturbations depuis quelques mois, dues au non-remplacement par la mairie des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle).

En effet, Mme Amoros avec sa classe de TPS/PS (toute-petite et petite section) n'avait personne au moment de l'accueil et de la sortie ce qui pose des problèmes de sécurité et des difficultés dans l'organisation du travail de la classe.

Ces absences ont engendré également des difficultés pour assurer les services de cantine et de surveillance de la cour.

Après 16h., le ménage des locaux a souvent été insuffisant car les Atsem présentes devaient se partager un plus grand nombre de tâches et ont souvent été réquisitionnées pour pallier à la surveillance en APS. Ce qui peut être un simple aménagement supportable pour une semaine d'absence devient rapidement un problème pour des absences de plusieurs mois.

A ce propos, Mme Amoros souligne la disparité qui existe entre les écoles maternelles ; en effet, à l'école maternelle du Pin Bert, du personnel supplémentaire effectue le ménage des locaux, les ATSEM n'ayant plus que leurs classes à ranger et nettoyer. Pourquoi cette différence ? Il est demandé à Mr Sarrazin de se renseigner à ce sujet.

L'équipe enseignante demande une fois de plus à la mairie, que soit étudiée la création d'un poste pour assurer les remplacements des personnels ATSEM ; ou bien qu'il y ait la possibilité de détacher une animatrice de l'APS en cas d'absence de personnel puisque l'inverse est admis !

Monsieur Sarrazin assure qu'il n'y a pas de budget prévu pour créer ce type de poste mais est attentif à nos demandes et étudiera les possibilités.

- APS (Accueil Péri-Scolaire):

- Horaires : Après une réunion de mise au point entre la mairie, la direction de l'école et l'APS, les enfants allant à la garderie sont désormais pris en charge devant leur classe à 15h50 par les animatrices de l'APS. L'une d'entre elles revient ensuite chercher les enfants dont les parents sont en retard.

- Délai d'annulation : certains parents se sont plaints auprès de la FCPE du délai de 48h incompressible pour annuler la réservation de la garderie. Sur les autres sites de l'APS, il semblerait que ce délai ne soit pas si scrupuleusement respecté !

Mr. Sarrazin précise que ce règlement ne sera pas modifié et qu'au contraire un rappel sera fait pour qu'il soit appliqué partout avec la même exigence.

- Tranches tarifaires : à la demande des parents d'élèves les années passées, l'APS est maintenant tarifée à la demi-heure et suivant un barème calculé à partir du quotient familial (élaboration avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales. Les parents de la FCPE demandent des précisions sur la ventilation des effectifs en nombre de familles dans les différentes tranches tarifaires.

Mr. Sarrazin répond que cela ne sera pas fait car trop complexe à mettre en œuvre.

- Séances de lecture : il semblerait qu'aucun personnel de l'APS ne soit présent durant la durée des séances de lecture faites par les bénévoles de l'Association « Lire et Faire lire » ce qui occasionne des comportements débordants de la part des enfants. Mr. Sarrazin dit qu'il vérifiera ce fonctionnement devant les problèmes de sécurité et de responsabilité que cela implique.

- Aménagement du local :

Les parents demandent à nouveau qu'il y ait une sécurisation des accès. En effet, le portail d'entrée reste toujours ouvert même pendant les vacances ; la porte du couloir s'ouvre sans que le personnel ne soit présent pour vérifier qui entre ou sort.

Pourquoi ne pas installer un levier sur le portail et un panneau explicatif aux parents ?

M. Sarrazin veillera à demander à nouveau au personnel une attention particulière à la surveillance de l'accès, et ces aménagements concernant la fermeture aux services techniques.

Les parents se soucient aussi de la propreté des toilettes (une seule cuvette pour 50 enfants). Certes les enfants doivent acquérir une certaine autonomie, mais ils demandent à ce que le personnel soit vigilant à l'intimité des enfants (porte en face de l'entrée !) et surveille l'hygiène du local.

- PROJET D'ECOLE :

Les enseignants rappellent rapidement ses objectifs liés à l'amélioration du patrimoine culturel des élèves (arts visuels, musique et contes traditionnels).

Les sorties s'articulent donc vers certaines visites aux musées ou aux concerts et cela implique bien-sûr un fort engagement financier.

Au 1^{er} trimestre, toutes les classes sont allées au théâtre Fémina écouter le Boléro de Ravel. Deux classes de MS/GS ont assisté à l'interprétation de l'histoire de Babar par l'orchestre de l'opéra de Bordeaux.

Les futurs projets sont :

Les MS et MS/GS : sortie au Musée de Sonnevillle à Gradignan, galerie des Beaux-Arts, Bibliothèque de Bordeaux et Musée des Arts décoratifs.

Les PS : sortie exposition des Couleurs de la Nature à Gradignan.

Toutes les classes : fin Mai au théâtre Fémina, la Symphonie pastorale de Beethoven.

Le financement est pris sur le budget alloué par la mairie et sur le budget de la coopérative scolaire. La communication avec les services comptable reste toujours compliquée : Mme Amoros constate des échanges difficiles aux niveaux de la compréhension des demandes ainsi que de nombreuses erreurs au niveau des chiffres dans le bilan du budget.